

CGV

CGV pour l'utilisation de PARSHIP.ch – Etat au 3 mai 2011

En vous inscrivant comme client chez PARSHIP (dont le contractant est PARSHIP GmbH, Speersort 10, D-20095 Hambourg), vous acceptez les présentes CGV. Celles-ci font donc partie intégrante du contrat.

L'utilisation de ce service est interdite aux mineurs (moins de 18 ans révolus). L'utilisation du service à des fins commerciales est également interdite.

Aucune inscription ne peut être prise en compte en cas de refus des présentes Conditions Générales.

1. Objet du contrat

1.1 PARSHIP offre à ses clients un service en ligne leur permettant une mise en contact. L'objet de l'accord concerne tant des services gratuits que des services payants.

1.2 L'objet du contrat n'est explicitement pas la mise en relation en vue d'un mariage.

2. Accès / conclusion de contrat

2.1 Afin de pouvoir utiliser le service PARSHIP, une inscription est nécessaire. Pour ceci, le client doit disposer d'une adresse e-mail ainsi que d'un mot de passe choisi par ses soins. Un numéro d'identifiant est généré pour chaque client par PARSHIP suite à l'inscription.

2.2 L'inscription établit un rapport contractuel non payant entre PARSHIP et le client inscrit qui est déterminé selon les règlements de ces CGV.

2.3 Suite à l'inscription, PARSHIP offre également à ses clients différents services payants. Ces services payants se basent également sur les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Avant de conclure un tel rapport contractuel, le client est informé du contenu du service payant respectif, de son prix ainsi que des conditions de paiement. Le client confirme son intention de conclure un contrat ayant pour objet les services payants choisis par ses soins en cliquant sur « S'abonner maintenant ». Le rapport contractuel qui en découle est établi avec l'envoi de l'email de confirmation de commande de PARSHIP.

3. Services gratuits et payants

3.1 L'inscription sur PARSHIP est gratuite. Le client répond suite à cela à un questionnaire scientifique basé sur des critères psychologiques, ledit test PARSHIP. Les résultats du test combinés à des données de comparaison statistiques permettent à PARSHIP d'élaborer un rapport de personnalité individuel et automatisé. Le profil personnalisé réalisé à partir du test PARSHIP est intégré dans la base de données PARSHIP. Le profil personnalisé du client est comparé de manière automatique avec ceux des autres clients PARSHIP selon les données statistiques comparatives déterminant la comptabilité des caractéristiques de personnalité de chaque client séparément. Ainsi, le client reçoit gratuitement des propositions de partenaires sous forme d'une liste de propositions de partenaires. Chaque suggestion est présentée au client sous la forme d'un profil anonymisé (fiche personnelle et résultats du taux de compatibilité). La liste de suggestions est constamment actualisée en fonction des inscriptions de nouveaux clients.

3.2 Dans le cadre de ses services payants et dès lors qu'elle est inclus dans le produit choisi, PARSHIP établit une évaluation détaillée du test de personnalité sous la forme d'un rapport de personnalité complet. Le rapport de personnalité est mis à la disposition du client sous la forme d'un fichier PDF. PARSHIP permet de plus la prise de contact entre les clients sur la base d'un accord mutuel. Le client a également la possibilité de transmettre son profil anonymisé à un autre client choisi par ses soins dans la liste de suggestions (demande de contact). Le fait de répondre à la demande de contact d'un autre client représente également une demande de contact selon ce contrat.

3.3 Les prestations payantes supplémentaires figurent respectivement dans leur forme actuelle sous la rubrique « Prestations ». Cette rubrique comprend également une explication de la garantie de contact assurée par PARSHIP conformément au produit respectivement choisi.

3.4 Le service PARSHIP est continuellement opérationnel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec une disponibilité de 99,5% en moyenne sur l'année. De ceci sont exclues les périodes d'immobilisation dues à la maintenance et aux mises à jour ainsi que les périodes pendant lesquelles l'accès à internet est impossible en raison de problèmes techniques en dehors de la sphère d'influence de PARSHIP (force majeure, faute d'une tierce personne, etc.). Afin de pouvoir utiliser le service PARSHIP dans toute son ampleur, le client doit utiliser les technologies les plus actuelles (en particulier en ce qui concerne le navigateur) ou permettre leur utilisation sur son ordinateur personnel (par exemple en ce qui concerne l'activation de Java Script, des cookies, des pop-ups). Dans le cas d'une utilisation de technologies obsolètes ou non courantes, il est possible que le client ne puisse utiliser le service PARSHIP que de manière partielle.

4. Utilisation, transmission et retransmission des données

4.1 Nos dispositions relatives à la protection des données se trouvent ici

5. Résiliation / Prolongation

5.1 Le client a à tout moment et avec effet immédiat le droit de résilier le contrat concernant l'affiliation gratuite. La résiliation de l'affiliation gratuite s'opère en cliquant sur l'onglet « Gestion de votre profil ». Dans la partie « Statut du profil », le client a la possibilité de cliquer sur « ici » afin de valider cette opération par la saisie du mot de passe personnel.

5.2 La résiliation de l'abonnement payant (ledit abonnement Premium) est possible dans un délai de sept jours calendaires avant la fin de la durée de l'abonnement choisi par le client. La résiliation est valable seulement dans la mesure où elle est effectuée sous forme écrite (par voie postale, par fax ou par E-mail).

La résiliation doit être adressée:

Par voie postale:

PARSHIP GmbH

- Service Clientèle Suisse -

Speersort 10

20095 Hambourg

Allemagne

Par fax:

+49 (0)40 4600 26 165

Par E-mail:

resiliation@parship.ch

Pour établir l'authenticité de l'auteur et prévenir tout abus, la demande de résiliation du client devrait contenir les deux informations suivantes:

- (1.) l'adresse e-mail indiquée dans le profil ou le nom d'utilisateur ou le numéro d'identifiant PARSHIP
- (2.) le mot de passe de service

La résiliation de l'abonnement payant n'entraîne pas la résiliation automatique de l'affiliation gratuite. Pour ceci, il est nécessaire de procéder selon le paragraphe 5.1

5.3 Le contrat relatif aux services payants est automatiquement prolongé du délai de validité respectif stipulé dans le contrat (p. ex : 3, 6 ou 12 mois) si le client ne résilie pas son contrat au moins 7 jours calendaires avant l'expiration du contrat (voir clause 5.2). Lors d'un premier achat, le client est informé dans l'email de confirmation de commande du délai de validité de son abonnement, de la date de fin de contrat et de la durée de prolongation si la résiliation n'est pas effectuée dans les délais stipulés.

6. Responsabilité de PARSHIP

6.1 PARSHIP ne saurait être tenue responsable de fausses indications dans les inscriptions et/ou dans les questionnaires des clients. Par conséquent, PARSHIP n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude des résultats du test de personnalité, ainsi que des contenus de l'expertise de personnalité pour laquelle ils ont servi de base.

6.2 PARSHIP met uniquement à disposition le dispositif technique qui permet généralement une prise de contact – aux conditions stipulées dans la clause 3 - PARSHIP n'assume par conséquent aucune responsabilité si aucune prise de contact ne survient pendant la durée du contrat.

6.3 En outre, PARSHIP n'assume aucune responsabilité en cas d'abus éventuel des informations. Il est possible que des clients utilisent le service PARSHIP de manière non autorisée ou illicite bien qu'ils soient interdits d'accès. PARSHIP rejette toute responsabilité pour une telle utilisation. PARSHIP n'assume non plus aucune responsabilité en cas d'abus par des tiers des indications et des informations que les clients leur ont divulguées.

6.4 PARSHIP ne garantit pas un fonctionnement correct à tout moment, ni l'utilisation et/ou l'accessibilité permanente du service. Notamment, PARSHIP n'assume aucune responsabilité pour des problèmes de qualité d'accès au service en raison de cas de force majeure ou d'événements non imputables à l'exploitant. De plus, l'exploitant n'assume aucune responsabilité si des tiers parviennent à obtenir des connaissances non autorisées relatives aux données personnelles des clients (par exemple par un accès non autorisé de pirates informatiques à la banque de données).

6.5 Pour les préjudices qui ne surviennent pas en raison des causes susmentionnées, l'exploitant n'est tenu responsable qu'en cas d'intention délictueuse et de négligence grossière de ses organes, collaborateurs et auxiliaires d'exécution et seulement dans la mesure où il a participé activement à l'apparition du préjudice par rapport à d'autres raisons.

6.6 Une responsabilité pour simple négligence n'entre en ligne de compte qu'en cas d'atteinte à la vie ou à la santé, ou de dommages corporels, et en cas de violations des obligations contractuelles essentielles, la responsabilité étant alors limitée aux préjudices prévisibles et survenant directement.

7. Responsabilité et devoirs du client

7.1 Le client est seul responsable de la teneur de son inscription et des informations qu'il met à disposition à cet effet. Le client garantit que les données correspondent à la vérité et le décrivent personnellement. Les indications intentionnellement mensongères et/ou dans une intention frauduleuse entraîneront une annulation immédiate du contrat et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires..

7.2 Le client s'engage de plus à n'utiliser le service PARSHIP qu'à des fins exclusivement personnelles, par conséquent à ne pas utiliser le service à des fins commerciales et à ne pas utiliser les données communiquées des tiers à des fins commerciales ou publicitaires. Il est n'est pas autorisé de lire les contenus des autres utilisateurs de manière systématique (par exemple à l'aide d'un programme ou par copie manuelle) dans le but d'utiliser ces données en dehors du service PARSHIP. Il est en outre interdit de recourir à des programmes permettant la lecture automatique de données, comme par exemple « crawler ».

7.3 Le client s'engage à préserver PARSHIP de toutes sortes de plaintes, préjudices, pertes ou créances qui pourraient survenir par son inscription et/ou sa participation à ce service. Le client s'engage notamment à exonérer PARSHIP de toute responsabilité et de toutes obligations, dépenses et demandes d'indemnisation résultant de préjudices pour diffamation, injure, violation des droits de la personne, à cause de la perte des prestations de services, violation de ces CGV, à cause d'un dommage sur des biens immatériels ou de la violation de tout autre droit.

7.4 Le client s'engage à traiter les e-mails et autres messages confidentiellement et à ne pas les rendre accessibles à des tiers sans le consentement de leur auteur respectif. La même règle s'applique aux noms, numéros de téléphone et de fax, adresses e-mail et du domicile et/ou URL, etc., des autres clients.

7.5 Le client s'engage à informer PARSHIP immédiatement s'il n'est plus intéressé à rencontrer de nouveaux partenaires ou à répondre à des propositions de partenaires ou

s'il ne veut plus être à la disposition d'autres clients en tant que proposition de partenariat.

7.6 Le client est tenu de consulter les messages qui lui sont destinés à intervalles réguliers et raisonnables et de les archiver au besoin sur son propre ordinateur ou sur d'autres médias de stockage. PARSHIP est autorisée à supprimer les messages enregistrés sur le compte du client restés sans réponse au bout de douze mois après leur envoi ou réception.

7.7 De plus, chaque client s'engage à ne pas utiliser le service abusivement, notamment à ne pas :

- diffuser de données ou photos à caractère illicite, obscène, pornographique ou politiquement radical ;
- diffuser de matériel diffamatoire, choquant ou illicite, ni des informations de cette nature ;
- menacer ou importuner d'autres personnes, ni violer les droits des tiers (y compris les droits de la personne) ;

charger sur le site de données des données

a) contenant un virus (logiciel infecté), ou

b) contenant un logiciel ou tout autre matériel protégé par droit d'auteur à moins que le client n'en détienne les droits ou les accords nécessaires ;

- utiliser le service de quelque manière que ce soit pour influencer négativement sur la disponibilité des offres pour d'autres clients ;
- intercepter des e-mails ou des messages et/ou tenter de les intercepter ;

envoyer d'e-mails ou des messages à d'autres clients pour tout autre but que communiquer et notamment proposer ou faire la publicité de marchandises ou de prestations de services à d'autres clients (hormis dans les cas expressément autorisés par PARSHIP) ;

- expédier des chaînes de courriers ;
- envoyer de messages à des fins commerciales ;
- citer des noms, adresses, numéros de téléphone ou de fax, adresses e-mail, etc., si ces informations ne sont pas expressément demandées.

7.8 Le non respect d'une des obligations de conduite figurant à la clause 7.7 peut conduire aux sanctions suivantes : Exigence d'une prise de position en cas de soupçon d'infraction au contrat ou à la loi, blocage de l'utilisation jusqu'à l'élucidation de faits (en particulier en cas de plaintes d'autres clients), avertissement d'un client, limitation/restriction dans l'utilisation d'applications du service PARSHIP, suppression partielle de contenus. Le non respect d'un des devoirs de conduite figurant à la clause 7.7 peut en outre entraîner la résiliation immédiate du contrat d'utilisation, voire des

poursuites judiciaires (dans le domaine civil et pénal) pour le client. Le blocage d'un accès n'a aucun effet sur l'obligation de paiement du client pour les prestations indiquées dans la commande.

8. Communication

Les notifications de la part de PARSHIP à ses clients s'opèrent après une ouverture de session via les masques de saisie prévus à cet effet ou par e-mail. Les messages des clients adressés à PARSHIP s'opèrent via le formulaire de contact, par e-mail via les adresses explicitement mentionnées sur les pages de PARSHIP, ou par voie postale. Pour des raisons de nécessité d'authentification et de prévention d'abus quelconques, il est nécessaire que le client fournisse les informations suivantes dans les messages adressés à PARSHIP :

- (1.) L'adresse e-mail insérée dans le profil ou le nom d'utilisateur ou l'identifiant PARSHIP
- (2.) le mot de passe service

L'identifiant PARSHIP et le mot de passe service sont alloués au client lors de son inscription et peuvent être consultés à tout moment dans la rubrique « Mon profil » / « Mes données ».

9. Droits d'usage et droits d'auteur

Vis-à-vis du client, PARSHIP est seul propriétaire juridique des droits de reproduction, de diffusion, de traitement et de tous les droits d'auteur, ainsi que du droit de transmission non physique et de la reproduction du site Web PARSHIP, y compris chacun des contenus qu'il comprend. L'utilisation de tous les programmes et des contenus qu'ils comprennent, des matériaux, ainsi que des noms de marque et des noms commerciaux est autorisée exclusivement aux fins spécifiées dans les présentes CGV.

10. Juridiction et droit applicable

Au regard des présentes conditions générales et pour les relations entre PARSHIP et ses utilisateurs, le droit applicable est le droit de la République Fédérale d'Allemagne à l'exclusion du droit suisse des conflits. Ne sont pas touchés par ce choix du droit applicable, les dispositions légales obligatoires et plus avantageuses pour le consommateur au domicile ou au lieu de séjour habituel du consommateur. Dans le cas d'un litige, le tribunal en Suisse compétent par le lieu et la matière est convenu comme lieu de juridiction.

11. Divers

11.1 PARSHIP est autorisée à faire appel à des prestataires de services tiers et des auxiliaires d'exécution pour traiter en partie en totalité le volume de prestations pour autant que le client n'en subisse aucun inconvénient.

11.2 Si une disposition du contrat ou des CGV est ou devient caduque ou si le contrat s'avère incomplet, le contrat n'est aucunement affecté dans le reste de son contenu.

11.3 Le client peut télécharger les CGV actuelles gratuitement et à tout moment au format PDF.

11.4 PARSHIP n'effectue aucun enregistrement automatique du texte contractuel dans le cadre de la conclusion du contrat. Par conséquent, le client est invité à enregistrer le texte contractuel respectif en vigueur au moment de la conclusion de contrat, accessible sur le site Web de PARSHIP, sur son disque dur ou à l'archiver d'une autre manière.

11.5 PARSHIP GmbH, Speersort 10, D-20095 Hambourg, Allemagne, est responsable du contenu du service, celle-ci étant représentée par son gérant.

12. Title 2

Text